

Le nombre des inscriptions retenues est modeste et naturellement se trouve posée la question des destructions qui auraient pu intervenir. Une réponse partielle est proposée en fonction d'une enquête archéologique concernant l'ouest du Morbihan, plus précisément le territoire entre le Blavet et l'Étel. Sur les cent quatre-vingt-deux anciennes stèles anépigraphiques répertoriées, seules neuf d'entre elles ont été christianisées par la gravure d'une croix ou d'une inscription. Ce chiffre limité s'éclaire aussi par le petit nombre d'inscriptions romaines à nous être parvenues pour ces mêmes circonscriptions. Toute la valeur de ces inscriptions ressort de l'absence de sources diplomatiques pour la période allant du ^v à la fin du ^{viii} siècle.

L'ouvrage s'achève enfin par un appendice énumérant sept inscriptions écartées du *corpus* en raison de leur caractère tardif ou dans un cas de l'extrême difficulté à reconnaître le tracé de lettres. Il y a cependant un oubli, celui d'une inscription située dans le montant gauche du mur intérieur à l'entrée de la chapelle axiale de l'église abbatiale de Saint-Gildas-de-Rhuys. Le texte se lit ainsi :

PRO GOSFREDO DEUM ORATE

Pour Geoffroy priez Dieu

Marc Déceneux qui en donne une reproduction dans sa *Bretagne romane*, Rennes, 1998, p. 8, s'était demandé s'il ne s'agirait pas d'un hommage au duc Geoffroy II, mort à Paris le 19 août 1186, offert par sa veuve venue en pèlerinage au sanctuaire dans le mois de mai 1189. Personnellement nous serions porté à reconnaître Geoffroy I^{er} duc de Bretagne de 992 à 1008. L'année même de sa mort, survenue lors d'un pèlerinage à Rome, il avait obtenu de Gauzlin abbé de Fleury l'envoi d'un moine, Félix, qui sera le premier abbé du monastère restauré de Rhuys. Mieux, son sarcophage dont le couvercle présente une inscription tumulaire est publié dans ce recueil !

Cette restriction doit être bien comprise ; elle est le reflet de l'attention diligente avec laquelle nous avons lu puis repris de nombreuses fois ce *corpus* appelé à rendre de très grands services à tous ceux que l'étude du Haut Moyen Âge breton passionne.

Hubert GUILLOTTEL

Michel BRAND'HONNEUR, *Manoirs et châteaux dans le comté de Rennes. Habitat à motte et société chevaleresque (XI^e-XII^e siècles)*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001, 317 p.

Confondues parfois par les premiers archéologues avec des tumulus préhistoriques, les mottes (monticules naturels ou artificiels, de forme

habituellement ronde, souvent entourés d'un fossé ou situés à l'intérieur d'un enclos plus vaste et probablement surmontés d'une tour en bois ou en pierre, comme on le voit dans la tapisserie de Bayeux), les mottes ont fait partie du paysage de la Bretagne comme des provinces avoisinantes pendant un millier d'années. Cependant leur signification reste l'objet de discussions savantes. Quand ont-elles été construites ? Qui étaient leurs propriétaires ? Combien étaient-elles ? Quelle était leur fonction ? Comme ces mottes, leurs possesseurs et leurs autres habitants se rattachaient-ils aux autres groupes de la société médiévale ? Plus largement, que nous apprennent-elles sur les changements économiques et sociaux du Moyen Âge classique ? Pour citer un débat encore actuel, sont-elles la trace d'une transformation brutale («la révolution féodale») que certains situent aux alentours de l'an mil, ou bien sont-elles un élément d'une suite plus lente d'événements («mutationnistes») qui peuvent être interprétés comme une longue continuité de changements, depuis l'époque carolingienne.

L'intérêt pour ce problème a été ranimé en Bretagne dans les années 1970 par les importants articles pionniers de René Sanquer (qui ne sont pas cités par l'auteur), articles qui mettaient l'accent entre autres choses sur l'importance cruciale de l'implantation des mottes en relation avec les voies de communication et les indices d'une occupation antérieure. Sanquer attirait aussi l'attention sur l'importance juridique et symbolique qu'elles avaient gardée comme marque visuelle du pouvoir seigneurial jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Bien que Brand'honneur, en démontrant que le pouvoir du comte/duc fut plutôt renforcé que diminué par le développement des mottes, remette en cause de manière convaincante dans le cas de Rennes l'une des conclusions générales de Sanquer (principalement fondées sur l'étude des mottes du Finistère) selon laquelle «la motte féodale est un symbole matérialisé de la société médiévale rurale avant la centralisation sous l'égide des ducs de Bretagne», le lien entre les mottes et un style de vie chevaleresque, mis en évidence par Sanquer spécialement à travers l'archéologie et la présence d'indicateurs typiques (fers à cheval, harnais, armes et même tablettes de jeu) sur le site des mottes, a été justement confirmé par des travaux plus récents, y compris les propres recherches de Brand'honneur sur la motte de Dézerseul en Liffré, et les conclusions générales de cet ouvrage solidement argumenté.

Plusieurs études régionales dans les années 1980 et au début des années 90 (l'une de Brand'honneur lui-même) ont aidé – au moins pour l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-d'Armor et le Finistère, puisque nous ne disposons pas de travaux comparables pour la Loire-Atlantique et le Morbihan – à donner à l'étude des mottes bretonnes des bases plus solides en combinant les outils documentaires, cartographiques et archéologiques pour identifier le plus possible de sites. Les recherches ont établi de manière

convaincante que la motte était une caractéristique largement répandue de la société médiévale bretonne, tandis que la comparaison avec d'autres régions montre que la province a l'une des plus fortes densités de mottes en France, même si leur répartition n'est en aucune manière uniforme.

Par exemple, l'absence de mottes dans les régions dominées par de grandes seigneuries ecclésiastiques comme les régaires de Dol et Saint-Malo ou dans les domaines d'abbayes comme Redon est une découverte intéressante, comme leur localisation relativement éparse dans la forêt, puisque dans certaines provinces les mottes ont été étroitement liées au grand mouvement de colonisation entrepris au Moyen Âge classique. Mais comme le montre le cas des douze chevaliers inféodés au début du ^x^e siècle par l'archevêque de Dol Junguenée, il n'était pas nécessaire d'avoir une motte pour être chevalier. Inversement, il est peu probable que d'autres que des chevaliers aient pu posséder une motte.

En réalité, le fait qu'on trouve associés aux mottes des moulins, métairies, bois, droits de chasse et autres signes de seigneurie manoriale et de statut chevaleresque, très bien documentés ici, conduit Brand'honneur à résumer cette conjonction en une formule qui fera date. Comme la notion toujours controversée de *sieurie* avancée par Jean Gallet pour le Vannetais du bas Moyen Âge et du début de l'époque moderne, le *manoir à motte* (p. 14) générera certainement des discussions savantes plus générales puisqu'il affirme très clairement la fonction essentiellement civile de la motte bretonne. Ainsi les mottes et les manoirs ne sont pas considérés comme une progression typologique d'une forme de résidence seigneuriale à une autre, comme on le dit habituellement, mais comme des évolutions contemporaines, ce qui est certainement juste. Il reste encore toutefois à résoudre le problème de savoir où la noblesse déjà nombreuse vivait, en dehors des mottes puisque le nombre de mottes identifiées (233 en tout dont environ 50 ont laissé des traces visibles – voir p. 257-290, annexes I et II pour les détails) ne suffit pas pour toutes les familles chevaleresques ou les vassaux des grands châtelains qu'on trouve dans le pays de Rennes à cette époque.

Un rapide compte rendu ne peut pas assez rendre justice à la richesse de la documentation et à la gamme sophistiquée des arguments avancés par Brand'honneur dans sa tentative de revenir aux sources, remettant en question toutes les opinions reçues sur le rôle des mottes, et cherchant à construire une image qui réponde de façon définitive pour le pays de Rennes à la plupart des questions posées au début de mon propos. Comme pour Jean-Claude Meuret dans ses recherches parallèles sur la zone de La Guerche, Pouancé et Craon aux marches de la Bretagne, de l'Anjou et du Maine, où les mottes ont été implantées dans un contexte plus long d'occupation humaine et d'exploitation de la terre, l'identification et le dénombrement des manoirs n'est qu'un début, et Brand'honneur, en repre-

nant ses travaux précédents, récolte une moisson encore plus riche et nuancée pour notre compréhension de l'organisation de la société aristocratique à cette époque. Il porte ici une attention particulière aux liens familiaux et à ceux relatifs à la tenure des possesseurs de mottes, les illustrant souvent de tableaux généalogiques (bien que ceux-ci soient souvent difficiles à lire à cause des caractères minuscules utilisés, comme d'ailleurs beaucoup de cartes et de plans à cause de leur petite échelle).

L'auteur porte aussi une attention spéciale à la terminologie (le mot «motte» n'apparaît dans les sources contemporaines pour le pays de Rennes qu'au début du XIII^e siècle) ainsi qu'à la réalité physique et au système social auquel elle a donné naissance. Tenant compte de la diversité des points de vue actuels et de ce que des généralisations valables pour une région peuvent être contredites par la documentation d'une autre, le principal but de l'auteur «est précisément de revenir sur le lien entre ce type d'édifice et la notion castrale ainsi que leurs places respectives dans l'ordre socio-politique et religieux du Moyen Âge» (p. 13). Une des idées majeure est ainsi de montrer comment les pouvoirs, rangs et intérêts des grands châtelains (quelques dix ou douze familles, y compris le comte) sont différents de ceux des possesseurs de mottes, même si ceux-ci ont de nombreux liens avec les premiers : mais les châteaux et les mottes remplissent des fonctions politiques, économiques et militaires différentes. Les premiers étaient des centres majeurs d'autorité et de pouvoir, entraînant normalement une concentration de population sous forme d'un habitat urbain en pleine croissance. Le réseau de ces châtelainies était plus ou moins fixé dans le comté de Rennes aux alentours de 1050. Pour Brand'honneur la principale période d'expansion des mottes se situe dans les quelques 75 années qui suivent, et plus de la moitié d'entre elles se situent même loin des pôles de population rurale, souvent à la périphérie des paroisses. De manière provocatrice, l'auteur attribue ce fait principalement à un mouvement délibéré de cette classe des laïcs pour échapper aux exigences matérielles d'un clergé de plus en plus influencé par l'idéal grégorien. Ce ne doit pas, selon lui, être particulièrement associé à la colonisation des terres vierges qui a tant marqué la vie rurale pendant cette période.

Cependant les possesseurs de mottes avaient de manière évidente certaines préoccupations agraires importantes : la disposition des champs souvent en forme d'ellipse repérés autour de nombreux sites trouve une explication dans la nécessité de champs de foin et de pâturages pour la nourriture des chevaux de race onéreux, essentiels à la vie du chevalier, gardés ainsi littéralement sous les yeux de leurs propriétaires. Ceux-ci avaient aussi des intérêts économiques plus forts que ceux qu'on leur reconnaît habituellement, si l'on considère qu'ils exploitaient d'autres ressources naturelles trouvées sur leur domaine pour des activités protoin-

dustrielles comme la métallurgie et la poterie : la chevalerie était en réalité une activité de plus en plus coûteuse au XII^e siècle, comme à la fois les contemporains et plus tard les historiens l'ont reconnu. De la même façon l'adoption par les familles de chevaliers des pratiques successorales de leurs supérieurs sociaux (la primogéniture, notamment) peut aussi être partiellement expliquée par des impératifs économiques autant que par la simple diffusion des normes sociales et culturelles s'infiltrant vers le bas dans la société noble médiévale comme DUBY l'a décrit il y a de nombreuses années.

C'est une analyse importante et provocatrice qui décrit avec précision l'individualité du comté de Rennes, tout en gardant un œil attentif sur l'évolution des autres régions, naturellement celles à l'intérieur du très à la mode «grand Ouest» où beaucoup de ressemblances peuvent être observées, mais aussi au-delà. L'auteur ici s'inspire des travaux de Debord dans le Charentais, Colardelle dans le Dauphiné, Bur en Champagne, Pesez et d'autres en Bourgogne et Giuliano en Lorraine, mais il a ratissé large pour dessiner une image d'une grande diversité à l'intérieur des frontières de l'«Hexagone».

On peut s'étonner cependant, étant donné les fouilles sérieuses de mottes entreprises dès les années 1950 en Grande-Bretagne (modèle et inspiration pour le travail pionnier de Michel de Bouïard à Doué-le-Fontaine, Maine-et-Loire) et les importantes recherches scientifiques entreprises dans l'Europe entière pour étudier les origines du château, que Brand'honneur n'essaie pas de rapprocher les évolutions en Bretagne de celles du plus vaste monde anglo-normand.

Car celui-ci aussi, pourrait-on avancer, est une partie constituante du grand Ouest, et une partie où, depuis les savants de l'époque victorienne et édouardienne, y compris la redoutable Mrs Ella Armitage, jusqu'à l'actuelle génération de castellologues britanniques, très active, les mottes ont fait l'objet d'une attention critique des historiens tout autant que des archéologues, donnant une chronologie sérieusement établie et une analyse de leurs diverses fonctions qui auraient pu apporter d'importants et pertinents éléments de comparaison. Car si l'empereur Frédéric Barberousse traînait «des châteaux à la queue de son cheval» (comme le dit un de ses contemporains), les Normands (et leurs confrères bretons, angevins et flamands) de la même façon traînaient des mottes dans l'Angleterre d'après la conquête et jusqu'en en Irlande.

Michael JONES